

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le vingt neuf du mois de septembre, à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ARCIS, Maire de la Commune du Monastier-sur-Gazeille.

Présents : M ANDRIEU Eric, ARCIS Michel, Melle AVOUAC Sophie, Mmes BERRY Josette, MM. CHAZALON Didier CRESPIY Philippe, DIDIERJEAN Renaud, Mmes FAURE Françoise, FOURNEL Michèle, MM GALLAND Alain, GIRAUD Christophe, LAC Régis, MARCON Maurice, MOUNIER Michel, PANNEFIEU Jean-Paul, Mme VAGGIANI Renée, M. VEY Patrick

Absents représentés : BALDET Maryse (représentée par FOURNEL Michèle)

Absent : M NICOLAS André

Mme FAURE Françoise a été nommé secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20 heures 30.

Approbation du compte-rendu du dernier conseil

Le compte rendu est approuvé :

Votes pour : 13 Abstentions : 5	<i>P.CRESPIY, J.BERRY, JP. PANNEFIEU, E. ANDRIEU, R. VAGGIANI</i>
------------------------------------	---

Compte-rendu des différentes réunions :

- Vogue : aucun incident n'a été à déplorer, contrairement à l'an dernier. La question de l'avenir de la vogue devra cependant être posée.
- Réunion NATURA 2000 : la réunion n'a pas pu avoir lieu car de nombreux participants étaient absents.
- Forum des associations : 16 associations étaient présentes, chiffre presque identique à l'année dernière.
- Réunion filière bois : elle a réuni les personnes intéressées par le développement de la filière Bois. Didier CHAZALON explique que la commune cherche à privilégier un approvisionnement local. Un partenariat a été mis en place avec l'ESAT Meymac qui approvisionnera les bâtiments publics possédant une chaufferie : les bâtiments conventuels dès à présent et la future Maison de Retraite. L'objectif est de proposer aux personnes intéressées de fournir du bois qui sera ensuite déchiqueté. Il précise qu'aucun prix n'a jusqu'alors été fixé et que de nombreux points doivent encore être éclaircis, notamment en ce qui concerne la livraison et le lieu du déchiquetage. Plusieurs agriculteurs sont intéressés par cette proposition. Monsieur le Maire rappelle que le projet n'en est qu'à la phase de discussion. Il ajoute que la chaufferie fonctionne et qu'une autre réunion sera prévue prochainement.
- Foire aux chevaux : 33 éleveurs ont pris part au concours.

Droits de préemption

Vente de parcelles bâties sises section AC n° 453 et 454 (Place du Vallat)

A l'unanimité, la commune ne préempte pas.

Délibérations diverses

Décisions modificatives

Régis LAC présente les décisions modificatives à adopter.

- Budget photovoltaïque :
 - o 6353 + 1 000 €
 - o 023 : + 2 492 €
 - o 66111 : + 12 000 €
 - o 002 : + 15 492 €

- 2313 : - 24 000 €
- 1641 : + 11 000 €
- 1068 : - 15 492 €
- 021 : + 2 492 €
- Budget commune :
 - 2313 op 14 + 250 €
 - 2188 op 16 : + 5 400 €
 - 2151 op 13 + 3 000 €
 - 2313 op 19 : + 13 000 €
 - 2315 op 22 + 28 000 €
 - 1321 op22 + 27 686 €
 - 1341 op 20 : + 21 964 €

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve ces décisions :

- Décision pour le budget photovoltaïque

Votes pour : 13 Abstentions : 5	<i>P.CRESPY, J.BERRY, JP. PANNEFIEU, E. ANDRIEU, R VAGGIANI</i>
------------------------------------	---

- décision pour le budget commune :

Votes pour : 13 Contre : 5	<i>P.CRESPY, J.BERRY, JP. PANNEFIEU, E. ANDRIEU, R VAGGIANI</i>
-------------------------------	---

Ascenseur

Monsieur le Maire présente des avenants concernant la construction de la gaine ascenseur :

- Avenant 1 au lot 5 (menuiseries extérieures) : Entreprise CHAPUIS
 - Pose de grilles de ventilation, raccord seuil en chêne, habillage, bloc porte technique et panneaux d'habillage : travaux en plus 2 392.50 € HT, 2 861.43 € TTC. Le montant du marché passe de 27 348 € HT à 29 740.50 € HT, 35 569.64 € TTC.
- Avenant au lot 2 (serrurerie) : entreprise ODOUL
 - Fourniture et pose d'un habillage dans gaine d'ascenseur réalisé en métal déployé : travaux en plus 2 691 € HT.

Votes pour : 13 Contre : 5	<i>P.CRESPY, J.BERRY, JP. PANNEFIEU, E. ANDRIEU, R VAGGIANI</i>
-------------------------------	---

Demande de Monsieur PESSEMESSE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur PESSEMESSE qui demande l'autorisation de stationner son nouveau camion en période hivernale dans le bâtiment du marché aux bestiaux car son véhicule trop long, ne rentre plus dans son garage. Françoise FAURE demande si cela ne peut pas poser des risques sanitaires compte tenu de la fonction du bâtiment. Monsieur le Maire précise que la question a été adressée à la Direction des Services Vétérinaires qui a indiqué que cela pouvait être envisagé dans la mesure où aucun animal ne se trouvait à l'intérieur du véhicule et où le camion était désinfecté avant son entrée dans le bâtiment. Plusieurs conseillers craignent que cela ne crée un précédent et des contraintes pour le personnel communal, notamment lors du nettoyage du bâtiment après les marchés. Monsieur le Maire propose de prendre le temps de la réflexion et de traiter la question lors du prochain conseil.

Contrat alarme du trésor

Monsieur le Maire présente une proposition de contrat de maintenance concernant l'installation de l'alarme de l'église. Le montant annuel de la redevance est de 539.13 € HT, 644.80 € TTC.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Renouvellement ligne de trésorerie pour le budget assainissement

Régis LAC propose de renouveler pour un an la ligne de trésorerie de 200 000 € qui sera remboursée dès que les subventions attendues seront versées. Le Conseil approuve à l'unanimité.

Ligne de crédit de 400 000 € pour le budget commune.

Régis LAC propose de créer une ligne de trésorerie en attendant le versement des subventions attendues.

Le Conseil approuve :

Votes pour : 13 Abstentions : 5	<i>P. CRESPI, J. BERRY, JP. PANNEFIEU, E. ANDRIEU, R. VAGGIANI</i>
------------------------------------	--

Cautions pour le prêt de clés

Monsieur le Maire explique au Conseil que des cautions devront être déposées en Mairie contre remise des clés aux associations pour l'occupation des salles du château. Il en va de même pour l'école de musique intercommunale. Il propose de fixer des tarifs pour ces cautions. Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, fixe à 50 € le montant de la caution qui sera déposée en Mairie contre remise des clés du château aux associations, et fixe à 100 € le montant de la caution qui sera déposée en Mairie contre remise des clés sécurisées de la passerelle et des salles de l'école de musique aux associations utilisatrices et aux professeurs de l'école de musique. Il autorise Monsieur le Maire à procéder à l'encaissement de ladite caution en cas de perte. Renée VAGGIANI ajoute qu'il serait bon de responsabiliser les associations utilisatrices des locaux en leur rappelant notamment de fermer les fenêtres en quittant les lieux et d'éteindre les lumières après utilisation, ce qui n'est pas toujours le cas.

Transport scolaire

Monsieur le Maire rappelle le bilan présenté lors du dernier conseil et rappelle que la commune avait dû prendre en charge le déficit de l'exercice. Afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise, il propose d'appliquer une hausse de la part versée par les communes concernées par le ramassage scolaire. Pour équilibrer ce budget, il propose de passer la participation de 11 € à 16 € par enfant. Le Conseil approuve à l'unanimité.

Demande d'Eric EXBRAYAT

- Monsieur le Maire présente la demande de Monsieur Eric EXBRAYAT qui souhaite obtenir un dégrèvement pour le ramassage scolaire du premier trimestre car son fils doit partir en stage pendant plusieurs semaines et ne prendra donc pas le ramassage. Une telle demande ayant été rejetée lors du Conseil du 25 Novembre 2010, le Conseil ayant considéré alors « que la Commune ne peut gérer un service « à la carte » pour chaque utilisateur du ramassage scolaire », le Conseil, à l'unanimité, rejette la demande de Monsieur EXBRAYAT.

Votes pour : 1 Abstentions : 9 Contre : 8	<i>A. GALLAND C. GIRAUD, M. FOURNEL, J. BERRY, D. CHAZALON, JP. PANNEFIEU, P. CRESPI, R. VAGGIANI, E. ANDRIEU M. MARCON, , S. AVOUAC, R. DIDIERJEAN, F. FAURE, R. LAC, M. MOUNIER, , P. VEY, M. ARCIS</i>
---	---

Renouvellement contrat Marcel TESTUD

Monsieur le Maire indique que le contrat aidé de Marcel TESTUD sera renouvelé pour 6 mois à compter du 1er octobre, et ce, pour la dernière fois. Le Conseil approuve à l'unanimité.

Questions diverses

- **camion laitier** : Monsieur le Maire indique avoir reçu de nombreuses plaintes au sujet de nuisances sonores occasionnées par les transferts de lait pendant la nuit. Il rappelle que le camion laitier avait dû,

par le passé, changer de lieu de stationnement à de nombreuses reprises et effectuait à présent ses transferts sur le parking situé près du Collège Laurent Eynac, un lieu bien éclairé et facilement accessible. Il indique qu'une solution a été cherchée pendant de longs mois et qu'un compromis semble avoir été trouvé. Régis LAC a ainsi proposé au laitier de stationner sur le parking fermé du marché aux bestiaux qui sera équipé d'un éclairage adapté. Cette solution qu'il a acceptée permet de ne pas nuire à son activité professionnelle et de respecter la tranquillité du voisinage.

- **Bilan ordures ménagères** : Didier CHAZALON indique qu'il a assisté à une réunion organisée par le SICTOM de Tence. Il précise que la mise en place du nouveau système de collecte interviendra en 2012 et que la question des clés et de l'attribution ou non de serrures pose problème. Jean-Paul PANNEFIEU déplore les changements répétés de position et pense que l'absence de serrures risque de poser de nombreux problèmes.

- **Future déchetterie** : les responsables du SICTOM sont disposés à construire une nouvelle déchetterie sur le terrain proposé par la Commune au lieu dit Bourlatas, à côté du marché aux bestiaux. Ils sont en effet dans l'obligation de remettre aux normes les 4 structures actuelles et estiment qu'une telle option, trop onéreuse, ne peut être retenue. Pour que ce projet voie le jour, la Commune devra acquérir le terrain et le rétrocéder au SICTOM qui va lancer une étude de faisabilité avant la fin de l'année.

- **Travaux en cours** : Didier CHAZALON présente la fin de travaux dans la traverse. Il reste les plantations à faire au printemps. La Commission Urbanisme devra se réunir le 18 novembre pour réfléchir sur la signalétique à mettre en place. Il précise qu'une moins value a été réalisée sur les réseaux. Les travaux d'aménagement de la Gazeille sont pratiquement terminés. Le débit de la rivière ne permet toutefois pas de le mettre en eau pour faire des essais. En raison de la sécheresse qui sévit actuellement, le gazon ne sera planté qu'au printemps.

- **Totem Communauté de Communes** : Jean-Paul PANNEFIEU présente les implantations des totems marquant les entrées de la Communauté de Communes du Mézenc : le Pont de Moulines et RD 38 sous le chemin de la carrière.

- **Informations ventes de la SAFER** : Monsieur le Maire présente les ventes.

Dates diverses

- Médailles du travail le 7 octobre
- Commission Jeunes : 8 octobre
- Concours départemental de chevaux 15 octobre.
- Les Automnales du Livre : 22 et 23 octobre

Prochain conseil le 27 octobre à 20 Heures.

La séance est levée à 22h 15.